



Déclaration du Comité général de l'UD CGT de Seine Maritime,  
réuni le 18 novembre 2016 à Caudebec les Elbeuf.

## **Résister aux attaques du gouvernement et du patronat, pour gagner sur nos revendications, renforçons nos syndicats pour renforcer les luttes.**

Pendant plusieurs mois, les syndicats CGT de Seine Maritime, ont été la force motrice d'un front commun intersyndical (CGT-FO-Solidaires-FSU-UNEF), base d'une résistance nationale qui a déstabilisé le gouvernement dans son projet de casser le Code du travail.

L'engagement puissant des syndicats, des Unions locales, de l'Union départementale 76 et des Unions professionnelles, pour le retrait de la loi Travail, a permis la mise en grève et la participation aux manifestations de dizaines de milliers de salariés.

Si la grève, en Seine Maritime, avec la CGT au premier plan, a été particulièrement puissante, dans les ports, dans la chimie, dans l'Energie, elle a aussi touché des centaines d'entreprises (petites ou grandes) et de services publics.

Le 14 juin, ce sont plus de 5200 salariés de Seine Maritime qui sont montés à Paris.

Les salariés, s'appropriant l'exigence du retrait du projet de loi travail avec l'intersyndicale, ont mis en minorité le projet gouvernemental et patronal.

Par 3 fois, le gouvernement Valls-Hollande a dû utiliser le 49-3 pour imposer la loi qu'il ne pouvait faire voter faute de majorité. Après des années de contre réformes des gouvernements Sarkozy et Hollande (retraites, ANI, loi Macron, loi Rebsamen, Pacte de responsabilité, CICE, PPCR...) les grèves et manifestations, particulièrement fortes en Seine Maritime sur le mot d'ordre unificateur de Retrait, montrent que la lutte de classe a repris tous ses droits.

### **Le congrès CGT de notre UD Seine Maritime à Lillebonne avait décidé en avril 2015 d'engager nos forces dans cette voie de la Résistance :**

- Nécessité d'une CGT de lutte de classe, cherchant la convergence des luttes des différents secteurs.
- Rejet du syndicalisme rassemblé qui nous liait au gouvernement et nous paralysait.
- Construire le rapport de force sur des revendications précises face au patronat et au gouvernement.

Le 51<sup>ème</sup> congrès confédéral a été aussi un point d'appui dans ce sens.

### **Aujourd'hui les attaques contre le monde du travail se font plus violentes tant dans le public que dans le privé avec pour objectif de faire exploser l'ensemble des garanties collectives.**

Cette offensive se mène avec la complicité de tous les gouvernements en liaison étroite avec la mise en œuvre des traités de libre-échange.

### **La pratique du coup de force.**

Plus les plans patronaux et gouvernementaux sont rejetés par les salariés, actifs et retraités, plus les libertés démocratiques et le droit syndical sont attaqués.

Le gouvernement a montré l'exemple de l'autoritarisme avec le 49-3 et en prétendant interdire les manifestations.

Dans notre Département nous veillerons au droit de manifester en toute sécurité face aux différentes formes que prennent les violences et les provocations contre la CGT.

De nombreux camarades de la CGT en Seine Maritime ont été mis en cause pour leur activité syndicale, avec la volonté de les réprimer et de les intimider. Le patronat a montré son vrai visage quand son représentant pour la zone portuaire du Havre a prétendu dicter ce que Philippe Martinez avait le droit de dire dans l'assemblée de rentrée de l'UD le 31 août. Puis c'est la police et la justice qui ont organisé une véritable provocation en arrêtant le 31 août à 6 heures du matin 2 camarades dockers qui ont comme seul tort d'avoir manifesté avec 1 million d'autres salariés à Paris le 14 juin pour le retrait de la loi travail.

La CGT ne se laisse pas et ne se laissera pas intimider. Nous continuerons à répondre présents contre chaque atteinte aux libertés syndicales, comme nous l'avons fait pour les 4 du Havre, pour les Air-France et les Goodyear, pour défendre la Bourse du travail d'Evreux.

Nous serons présents

Le 23 novembre pour défendre Franck Mérouze, secrétaire général de l'Union locale de Caen, poursuivi pour diffamation

Le 25 novembre à Paris pour soutenir nos camarades dockers poursuivis par le Procureur de Paris.

Chaque fois qu'il faut défendre le droit syndical et le droit de grève, face aux entraves patronales et du gouvernement.

Gouvernement et patronat affirment chaque jour qu'ils acceptent seulement un syndicalisme docile et d'accompagnement. La CGT, comme affirmé à notre congrès de Lillebonne et au 51<sup>ème</sup> congrès confédéral, n'occupera pas cette place et tiendra bon sur le terrain des luttes.

La CGT ne doit pas siéger dans les Conférences Territoriales de Dialogue Social qui organisent les fusions d'hôpitaux et les mutations. Continuant le combat pour l'abrogation de la loi Travail, la place de la CGT ne peut pas être de participer à la réécriture du Code du travail (comme prévu par l'article 1 de la loi travail pour liquider définitivement la hiérarchie des normes dans tous les champs du code du travail) comme Gattaz et Valls le voudraient.

### **Poursuivre le soutien aux luttes.**

La responsabilité de notre UD est d'abord de poursuivre avec les UL et les Unions Professionnelles, le travail engagé pour soutenir les différentes luttes. La CGT a été en pointe lors des derniers conflits (Sidel, CH Rouvray, facteurs du Havre,...) et continue à l'être comme au Département 76. Nous devons continuer à amplifier le soutien et la solidarité.

En même temps, l'UD poursuit le combat sous toutes ses formes, pour l'abrogation de la loi travail, en même temps que le combat pied à pied pour la défense des Conventions Collectives et des statuts nationaux.

### **Renforcer le rapport de force, renforcer la CGT, chez les actifs et les retraités.**

La place occupée par nos syndicats ces derniers mois nous permet d'aborder positivement l'objectif d'une UD qui augmente son nombre de syndiqués.

L'UD poursuivra, en lien avec les Unions locales et les Unions professionnelles le travail en direction des TPE, pour faire voter CGT et pour permettre aux salariés de ces secteurs de s'organiser avec la CGT. Elle dénonce le choix du gouvernement de faire porter sur la CGT le report des élections alors que notre recours est parfaitement fondé.

L'UD, agira pour et soutiendra les mobilisations, avec l'unité des salariés sur des axes revendicatifs clairs :

- Pour interdire les licenciements et les suppressions de site, dans le privé et le public, pour la défense de l'emploi industriel en posant la question de la nationalisation sous contrôle des travailleurs des secteurs essentiels
- Défense des services et entreprises publiques contre la marche à leur privatisation, défense des statuts nationaux et particuliers attaqués.
- Défense des services publics et des statuts de la fonction publique, ainsi que défense de l'égalité républicaine que la réforme territoriale prétend mettre à bas.
- Retrait des contre réformes gouvernementales : NON à la loi Touraine et aux GHT...
- Abrogation de toutes les lois régressives contre le système de retraite et de protection sociale
- L'augmentation générale et immédiate des salaires, pensions et des minima sociaux de 300€ ainsi que le smic dans la même proportion soit à 1800 €.
- La réduction du temps de travail à 32h hebdomadaire, sans perte de salaire, et avec embauches correspondantes.

L'UD luttera sans relâche contre tous les poisons qui visent à diviser les rangs des salariés, en premier lieu le racisme et la xénophobie, mais aussi toute forme de discrimination, en particulier le sexisme.

L'UD CGT prendra toute initiative permettant de renforcer l'unité syndicale pour l'action commune dans la suite du combat contre la loi travail. Nous continuons à défendre la perspective de la construction d'une mobilisation interprofessionnelle puissante permettant de faire reculer patronat et gouvernement. Dans ce sens, nous soutenons l'ensemble des initiatives cherchant à faire converger les luttes et résistances, et notamment l'appel à une manifestation nationale pour début 2017.

L'UD invite à renforcer la CGT, premier pas pour l'action revendicative.

Adopté à la majorité